

ÉCOLE HUBERT-MAISONNEUVE

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'établissement de l'école
Hubert-Maisonneuve tenue le 9 novembre 2022 à 18 h 45

Présences :

Lessead Jaziri	Parent – président et représentant comité de parents
Nathalie Alexandre	Parent
Valérie Morency	Parent
Agathe Owona	Parent
Pascale Poirier	Parent
Isabelle Beauchemin	Parent – vice-présidente
Geneviève Blais	Enseignante
Audrey Horvath	Enseignante - secrétaire
Xavier Gagnon	Enseignant
Francis Gravel-Lamarre	Enseignant
Nathalie Bélisle	Soutien
Maryse Leblanc	Soutien
Nathalie Gagnon	Directrice
Nadir Gignac-Ismail	Directeur adjoint
Louis-Philippe Labbée	Directeur adjoint

Absences :

Claire Ceni	Parent - substitut
Caroline Asselin	Professionnelle

♦♦♦

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal du 12 octobre 2022
4. Suivis
5. Question du public
6. Formation pour les membres des conseils d'établissement. -
Visionnement des capsules n.4, 6 et 7
7. Rapport annuel du CÉ 2021-2022
8. Adoption du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation
9. Consultation politique OS-01
10. Consultation cadre d'organisation scolaire 2023-2026
11. Programmation parascolaire – Suivi budgétaire
12. Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP)
13. Planification annuelle des contenus en éducation à la sexualité
14. CÉ de décembre
15. Projets-activités-financement
16. Mot du représentant au comité de parents
17. Mot du personnel
18. Mot de la direction
19. Varia
20. Question à la direction
21. Levée de l'assemblée

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il y a quorum et l'assemblée débute à 18 h 49.

C.E.22-23/12

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jarizi fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Leblanc propose l'adoption de l'ordre tel qu'il est présenté.

Mme Blais appuie cette proposition.

Adopté à l'unanimité

C.E.22-23/13

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 OCTOBRE

Un changement au procès-verbal concernant la présence de madame Pascale Poirier est à corriger.

Mme Bélisle propose l'adoption du procès-verbal avec cette modification.

M. Gravel-Lamarre appuie cette proposition.

La proposition est approuvée à l'unanimité

SUIVIS

Les nouveaux membres du conseil d'établissement se présentent à l'assemblée.

QUESTION DU PUBLIC

Aucune.

FORMATION POUR LES MEMBRES DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

Les membres visionnent les capsules 4, 6 et 7 de la formation obligatoire.

C.E.22-23/14

RAPPORT ANNUEL DU CÉ 2021-2022

Mme Gagnon présente le nouveau document du rapport aux membres présents.

M. Labbé propose l'adoption du document tel qu'il est présenté.

Mme. Owona appuie la proposition.

La proposition est approuvée à l'unanimité

C.E.22-23/15

ADOPTION DU PLAN DE LUTTE

Les membres du conseil visionnent la capsule explicative concernant le rôle du conseil d'établissement envers le plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.

M. Gignac-Ismail, responsable du dossier, présente le document précédemment envoyé aux membres. Il les informe des démarches suivies, des personnes impliquées dans l'élaboration du plan ainsi que les cibles choisies pour l'année en cours. L'analyse d'un sondage passé auprès des élèves a apporté un nouvel élément qui a été ajouté au plan de lutte au volet délation dans l'objectif de briser la culture contre-productive du silence. Les différents points du plan sont résumés par M. Gignac-Ismail. Il invite les membres à le contacter en cas de question au sujet de ce dossier.

Mme Leblanc complète la présentation de M. Gignac-Ismail en présentant les principes entourant la Semaine Rose et la grande implication des intervenants de l'école à propos de l'intimidation. M. Jaziri revient sur les résultats des sondages présentés l'année dernière concernant les cibles de l'année

2021-2022 et M. Labbée complète les informations recueillies par le sondage. Mme Poirier demande une précision à propos de ce qui est entendu par le terme « profil de l'élève ». M. Gignac-Ismaïl présente les différents facteurs de risque et de protection qui permettent aux intervenant d'établir le profil de l'élève. Ces facteurs, dont l'historicité de l'élève, influenceront les types d'intervention à privilégier. Mme Leblanc ajoute que la prévention est au cœur des interventions. Mme Gagnon complète les explications en mentionnant que les interventions sont nuancées selon les besoins et la disponibilité d'apprentissage comportemental de l'élève concerné. Mme Poirier finalise son questionnement en abordant l'élaboration des plans de lutte dans les écoles primaires fréquentées par nos élèves. M. Labbée exprime sa confiance envers les écoles primaires de notre bassin du CSS. M. Jaziri fait part du besoin de reformulation du plan de lutte, dans la version envoyée aux parents, quant aux coordonnées de signalement en cas d'intimidation.

Mme Morency propose l'approbation du plan de lutte.
Mme Poirier appuie la proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité

C.E.22-23/16

CONSULTATION POLITIQUE OS-01

M. Jaziri présente la grille-réponse de la consultation.
Mme Gagnon présente les articles de la politique concernés par la consultation. Les membres se prononcent à propos de ceux-ci et la grille-réponse est complétée conséquemment.

Mme Alexandre propose d'adopter la réponse obtenue à la majorité.

Mme Beauchemin appuie cette proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité

C.E.22-23/17

CONSULTATION CADRE D'ORGANISATION SCOLAIRE 2023-2026

Mme Gagnon présente la consultation. M. Jaziri fait part des témoignages entendus lors de l'audience publique à ce sujet. Étant donné l'ampleur des enjeux concernant un territoire autre que celui de l'école, les membres du CÉ préfèrent ne pas se prononcer.

Mme Bélisle propose d'adopter les positions prises par la majorité des membres présents.

Mme Morency appuie cette proposition.

La proposition est adoptée à l'unanimité

PROGRAMMATION PARASCOLAIRE – SUIVI BUDGÉTAIRE

Mme Gagnon informe les membres que la popularité de la programmation parascolaire de l'année passée a soulevé l'intérêt du député de la région. La programmation de l'année en cours est présentée par Mme Gagnon qui ajoute des compléments d'information à propos des différentes activités et des principes suivis lors de son élaboration. Le budget projeté a été gonflé à cause des coûts reliés au transport. Un suivi sera effectué en cours d'année afin d'éviter un dépassement budgétaire.

C.E.22-23/18

CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (COSP)

Mme Blais présente le tableau des contenus qui seront enseignés à tous les élèves de l'école grâce aux différentes activités et animations d'une professionnelle en orientation, madame Valérie Dumoulin. Mme Blais précise que le contenu des thèmes abordés sont adaptés à la réalité des élèves qui recevront les enseignements.

Mme Gagnon souligne la qualité du travail d'encadrement du dossier effectué par Mme Blais quant à la transmission des contenus.

Mme Horvath propose l'approbation des contenus tel que présentés.

M. Gagnon appuie la proposition.

Les contenus sont approuvés à l'unanimité

C.E.22-23/19

PLANIFICATION ANNUELLE DES CONTENUS EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

Mme Blais présente la planification de l'enseignement des contenus prévus en éducation à la sexualité et souligne la grande implication du personnel de l'école dans l'animation des ateliers. Mme Blais informe les membres qu'Hubert-Maisonneuve est la première école alliée.e.s du CSS.

Mme Morency propose son aide pour accompagner le comité sexualité de l'école dans l'élaboration d'une programmation à l'intérieur des disciplines scolaires.

Mme Owana propose d'approuver la planification annuelle des contenus telle que présenté.

Mme Bélisle appuie la proposition.

La planification annuelle est approuvée à l'unanimité

C.E.22-23/20

CÉ DE DÉCEMBRE

Mme Gagnon sonde les membres afin de connaître leur intérêt pour la tenue d'une rencontre sociale avant la réunion prochain CÉ prévue le 7 décembre. Les membres s'entendent pour commencer la prochaine rencontre à 18 h.

M. Gravel-Lamarre propose d'adopter la position nommée ci-haut.

M. Labbé appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité

C.E.22-23/21

PROJETS-ACTIVITÉS-FINANCEMENT

Mme Gagnon présente le tableau des sorties et activités nécessitant un financement.

Mme Leblanc propose d'approuver les sorties et activités telles que présentées.

Mme Blais appuie cette proposition.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

MOT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

M. Jaziri fait part des travaux réalisés par le comité. Celui-ci s'est, entre autres, penché sur la politique SEJ-08, plusieurs rencontres ont eu lieu à ce sujet.

MOT DU PERSONNEL

Mme Leblanc informe les membres du conseil de la tenue d'une semaine thématique sur la toxicomanie prochainement. Elle fait aussi part de la création d'un colloque destiné aux parents des élèves de l'école. Celui-ci a pour objectif le partage de l'expertise des membres du personnel concernant différents enjeux liés à l'adolescence ou la vie scolaire. Les parents pourront s'inscrire en ligne aux conférences offertes le 24 janvier en soirée.

MOT DE LA DIRECTION

M^{me} Gagnon informe les membres que le service d'aide aux devoirs débutera la semaine prochaine. Des activités d'Halloween ont eu lieu tout l'après-midi du 31 octobre dernier et, bien que tout se soit déroulé rondement, il est mentionné que ce type de fonctionnement est très énergivore pour l'équipe-école.

M. Labbé mentionne la proactivité de l'équipe-école concernant la tenue d'activité et de services aux élèves.

VARIA

Les membres du conseil d'établissement tiennent à féliciter Mme Gagnon en soulignant le dernier CÉ de sa carrière en éducation. M. Jaziri souligne également que sa collaboration avec la direction, à titre de président du CÉ, l'a marqué dans la dernière année. Tous souhaitent une bonne retraite à Mme Gagnon!

QUESTION À LA DIRECTION

Aucune.

C.E.22-23/22

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur proposition dument appuyée, il est résolu que l'assemblée soit levée à 21 h 26.

Prochaine réunion: mercredi, le 7 décembre 2022 à 18h.

Lessead Jaziri
Président

Audrey Horvath
Secrétaire